

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'économie et des finances, Monsieur Jean-Baptiste ONDAYE, porte à la connaissance de l'opinion en général, et de l'opinion nationale en particulier que la République du Congo vient de franchir une nouvelle étape importante dans la mise en œuvre du Programme économique et financier soutenu par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) conclu avec le Fonds monétaire international (FMI) le 21 janvier 2022.

En effet, le 20 décembre 2023, le Conseil d'administration du FMI a achevé, favorablement, la quatrième revue au titre de ce Programme.

L'achèvement de cette quatrième revue donne lieu à un décaissement immédiat d'environ 43 millions de dollars américains.

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international a jugé "globalement satisfaisante" la performance du Programme de la République du Congo.

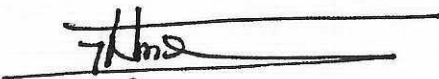
Toutefois, le Congo est appelé à consolider cet élan en redoublant d'effort en vue de mettre en œuvre les nécessaires réformes qui touchent aux différents secteurs de la gouvernance publique, dans un environnement régional et international difficile où persistent de nombreuses incertitudes.

Dans ce contexte, le gouvernement entend poursuivre des actions vigoureuses dans le recouvrement des recettes intérieures, l'amélioration de l'efficacité et de la qualité de la dépense publique afin de réduire les inégalités et les fragilités, plaçant ainsi le pays sur la voie d'une croissance résiliente et inclusive, conformément aux objectifs du Plan national de développement (PND) 2022-2026.

Fait à Brazzaville, le 22 DEC. 2023

Le Ministre de l'économie
et des finances,




Jean-Baptiste ONDAYE